



Patrimoine naturel

*Présentation de la synthèse détaillée
et des objectifs*



Patrimoine naturel

① Qualité du patrimoine naturel

- Espèces, milieux, sites à haute valeur patrimoniale
 - assurer la préservation des espèces à haute valeur
 - assurer la préservation et la diversité des milieux en utilisant des outils contractuels ou réglementaires
 - restaurer les sites dégradés (zones humides)
- Diversité écologique
 - œuvrer pour le retour du bouquetin
 - lutter contre les espèces invasives
 - favoriser l'épanouissement des forêts à fortes naturalités notamment en ZC
- Fonctionnalité et bon état écologique
 - favoriser la fonctionnalité et le bon état écologique des écosystèmes et des populations
 - garantir une bonne connection entre les habitats
 - augmenter la qualité trophique des milieux forestiers
 - préserver les ressources trophiques des espèces à forte valeur patrimoniale



Patrimoine naturel

② Cohabitation homme - nature

- Quiétude des animaux, sites vitaux et naturels
 - assurer la tranquillité des sites vitaux d'espèces à forte valeur patrimoniale
- Limiter les interactions homme - nature
 - Concilier activités économiques et préservation d'habitats : écobuage (feux contrôlés par ilots, stations d'espèces)
 - faire de l'espace parc un lieu d'expérimentation de pratiques novatrices (soutien aux filières, labellisation)
 - qualité de l'eau : développer des partenariats techniques pour remédier aux facteurs de pollution
 - forêt : privilégier la régénération naturelle
 - Gestion piscicole : alevinage avec espèces locales et préservation des zones de frayères
 - paysage: promouvoir des techniques alternatives pour limiter l'impact paysager



Patrimoine naturel

② Cohabitation homme - nature

- Partage des ressources naturelles
 - protéger les réserves potentielles d'eau
 - favoriser une solidarité écologique et un partage équitable des ressources entre l'homme, les espèces sauvages et les écosystèmes



Patrimoine naturel

③ Suivi et compréhension des évolutions pour anticiper

Ce thème englobe le volet connaissance et suivi des évolutions.

- Espèces à fort enjeu

 - renforcer et améliorer le suivi des espèces à fort enjeu

(Pyrénées, Europe, plan d'action ministère, bio indicateur)

- Habitats

 - connaître leur répartition

 - suivre et mesurer les évolutions des habitats et des écosystèmes par rapport aux usages et changements globaux

 - évaluer les actions déjà entreprises et proposer des mesures de gestion adaptées

 - suivre la dynamique des peuplements forestiers

 - suivi des régénérations naturelles soumises à forte densité d'ongulés sauvages et domestiques

 - approfondir la connaissance des types d'habitats présents

y compris dans une logique de corridors

- Évaluation patrimoniale

 - identifier et hiérarchiser les éléments du patrimoine

 - naturel nécessitant des mesures de protection particulières



Patrimoine naturel

③ *Suivi et compréhension des évolutions*

- Interaction homme, nature et changements globaux
 - évaluer les actions entreprises et proposer des mesures de gestion adaptées
 - identifier les menaces et les enjeux du territoire pour se préparer aux évolutions climatiques
 - assurer une veille écologique sur l'état et l'évolution au regard des changements globaux pour adapter les usages et la gestion
 - coordination des acteurs au regard des responsabilités
 - développer un programme de connaissance pour cerner l'impact des activités humaines sur le patrimoine naturel afin d'adapter la gestion
 - mettre en place un programme de veille sanitaire sur la faune sauvage
- Développement durable (DD)
 - mesurer le DD et établir des indicateurs de mesure
- coopération scientifique
 - développer les coopérations avec d'autres organismes en charge de programme de suivi ou de recherche



④ *Sensibilisation et valorisation du patrimoine naturel*

- Appropriation - mobilisation

- définir une politique éducative du parc en concertation avec les structures locales d'EE pour développer des programmes et des outils
- communiquer sur la sensibilité (quiétude), les valeurs et fonctions des écosystèmes et sur l'intérêt de développer une solidarité écologique entre ZC et AOA,
- sensibiliser et mobiliser les acteurs autour de la préservation du patrimoine
- Mettre en place un agenda 21 sur l'AOA pour sensibiliser nos vallées à des pratiques respectueuses de l'environnement
- renforcer et structurer les initiatives visant à développer les synergies sur l'ensemble du massif des Pyrénées



④ *Sensibilisation et valorisation du patrimoine naturel*

- Diffusion de connaissance
 - diffuser la connaissance pour une meilleure appropriation par les acteurs du territoire : ouvrage de vulgarisation, internet
 - développer, soutenir et accompagner les outils de diffusion de l'information qui impliquent les acteurs locaux et valorisent les savoirs faire.
 - Faire prendre en compte les espèces et habitats dans les activités humaines
- Valorisation
 - Identifier les éléments du patrimoine naturel qui possèdent une valeur d'usage économique, social, culturel pour les populations locales
 - Mettre en valeur les éléments du patrimoine naturel
 - valoriser les ressources génétiques forestières autochtones



Propositions non retenues

- Définir les zones centrale et d'adhésion idéales du PNP sur des critères strictement

Propositions citées lors de la première réunion et non reprises dans les contributions

- Lagopède, espèce à surveiller rattachable à Espèces, milieux et sites à haute valeur patrimoniale
- Dégâts sanglier, rattachable à Limiter les interactions entre l'homme et la nature
- Trame verte et bleue rattachable à fonctionnalité et le bon état écologique des écosystèmes et des populations : il va falloir préciser le rôle du parc dans sa caractérisation et sa mise en oeuvre dans la charte
- Articulation SDAGE charte.



Objectifs non évoqués en réunion et non cités sur les contributions et qui méritent une attention particulière

- la flore n'a pas été évoquée
- devront être précisés au regard des missions fondamentales d'un PN
 - le rôle du parc dans le volet connaissance et des plans d'action de sauvegarde d'espèces en bonne articulation avec les partenaires pilotant ces plans.
 - les grandes orientations de la stratégie de connaissance et les principes de positionnement du PNP : on ne pourra peut-être pas lister précisément des listes d'espèces ou de milieux, mais c'est à discuter.

Lien avec autre groupe

- gestion forestière, qualité de l'eau, sensibilisation